



Les standards Sphère et la réponse au Coronavirus

Le Coronavirus se propage dans le monde entier. Quelle est la meilleure réponse à l'épidémie de COVID-19 que peuvent apporter les personnes, les communautés et les humanitaires ? Et comment le manuel Sphère peut-il orienter nos interventions ?

Partageons les leçons

Sphère collecte et diffuse les nouvelles pratiques et éléments probants qui apparaissent en réponse au Coronavirus. Si vous avez des commentaires à nous transmettre sur ce document, ou toute bonne pratique à nous communiquer, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse handbook@spherestandards.org.

Structure

Ce document est divisé en deux sections :

- A. La première passe en revue les principes fondamentaux essentiels à une intervention holistique réussie
- B. La deuxième énumère les standards et orientations pertinents qui figurent dans les chapitres WASH et Santé du manuel.

A. Une approche holistique

Le manuel Sphère propose une approche de l'action humanitaire à la fois holistique et centrée sur les populations, avec ses trois chapitres de base – la Charte humanitaire, les Principes de protection et la Norme humanitaire fondamentale – soutenant les quatre chapitres techniques. Dans le cas de la réponse à apporter au Coronavirus¹, trois facteurs importants se juxtaposent : Il convient, tout d'abord, de considérer les personnes comme des êtres humains, et non comme de simples cas ; **la dignité humaine** est

¹ À propos du Coronavirus COVID-19

La famille des Coronavirus inclut de nombreux virus. Le coronavirus le plus récemment découvert, initialement dans la région de Hubei, en Chine, en décembre 2019, entraîne la maladie du COVID-19. Dans les cas sévères, le COVID-19 peut entraîner une pneumonie, un syndrome respiratoire aigu sévère, une insuffisance rénale et le décès. Quelque 81 000 cas avaient été rapportés au niveau mondial au 26 février 2020. (Source : Organisation mondiale de la Santé).

Sphère remercie la Dr Eba Pasha pour son aide à la rédaction du présent document.

omniprésente dans le manuel. Ensuite, **l'engagement de la communauté** est crucial. Et enfin, le fait de centrer son attention sur la prévention de la propagation du Coronavirus ne doit pas nous faire oublier **les autres besoins** des populations, ni les besoins médicaux à long terme de la population dans son ensemble.

1. La dignité humaine

Lorsque vous utilisez le manuel Sphère, veuillez le faire dans l'esprit de la **Charte humanitaire**. Les personnes ont le droit de vivre dans la **dignité**. N'oubliez jamais les éléments fondamentaux des Principes de protection et de la Norme humanitaire fondamentale : les populations doivent toujours être impliquées dans la définition de la réponse à une crise.

Une réponse au Coronavirus ne pourra être efficace que si toutes les personnes ciblées bénéficient du dépistage, des tests et – si elles sont malades –, des soins. C'est pour cela que vous allez devoir identifier les personnes qui pourraient hésiter à se présenter pour des traitements. Les personnes qui vivent dans des conditions ou circonstances souvent **stigmatisées**, ou celles encore qui craignent la stigmatisation si elles sont atteintes du Coronavirus peuvent choisir de taire leur infection pour éviter toute discrimination. Cela peut inciter les personnes à ne pas demander de soins immédiatement, ou les décourager d'adopter des comportements sains. Il est ainsi important d'apporter des messages et des soins de soutien. À cet égard, les Principes de protection 1 et 2 sont directement pertinents, car ils incluent les trois droits énoncés dans la Charte humanitaire : le droit à la dignité, à la protection et à l'assistance.

→ **Principe de protection 1** : *Renforcer la sécurité, la dignité et les droits des personnes, et éviter de les exposer à des préjudices* aborde les risques pour la protection, l'importance de l'analyse du contexte, le traitement des informations sensibles et le soutien aux mécanismes de protection des communautés (lorsque ceux-ci ne sont pas contraires aux objectifs de santé publique).

→ **Principe de protection 2** : *Garantir l'accès des individus à une assistance impartiale, proportionnelle à leurs besoins et fournie sans discrimination*. Ce principe énonce le droit à recevoir une assistance humanitaire, l'un des trois droits du manuel Sphère exprimés dans la Charte humanitaire.

2. L'engagement de la communauté

Le manque d'hygiène est un important facteur de propagation des maladies infectieuses. Le Coronavirus se propageant par gouttelettes, l'hygiène des mains est un élément essentiel de la prévention de sa propagation. La promotion de l'hygiène en mettant l'accent sur le lavage des mains est ainsi essentielle, mais ne peut être efficace que si l'ensemble de la communauté est impliqué. Ceci nécessite une confiance et une compréhension mutuelles, renforcées par l'implication des communautés dans les mécanismes de communication et de prises de décision.

La promotion de l'hygiène doit inclure l'insistance sur la répétition du lavage des mains et toutes autres mesures de sécurité spécifiques à l'intervention donnée, telle que de ne pas se tenir trop près d'autres personnes.

→ Pour le lavage des mains, voir : **les Standards sur l'hygiène 1.1 (Promotion de l'hygiène)** et **1.2 (Articles d'hygiène)**.

Les perceptions et convictions des communautés peuvent, de plus, favoriser ou ralentir une réponse. Il est ainsi important de les comprendre et d'en parler. Certaines normes sociales peuvent devoir être modifiées pour prévenir la transmission de la maladie. Vous devrez peut-être, par exemple, travailler avec la communauté pour trouver d'autres manières de se saluer pour remplacer les poignées de main, ou la manière dont la viande et les animaux sont manipulés sur les marchés. Identifiez et encouragez également les mesures spécifiques à la prévention et au traitement du COVID-19 qui pourront fonctionner dans la communauté concernée. Si des travailleurs et travailleuses communautaires de proximité cherchent activement des cas ou réalisent des tâches connexes, ils et elles doivent être formé-e-s pour cela (voir également le Standard 2.1.4 sur la santé, ci-dessous).

De même, un réel engagement de la communauté peut permettre d'identifier et de rectifier toute **rumeur et désinformation**. Celles-ci se répandent spécialement rapidement dans les villes. Dans les **centres urbains**, il est ainsi particulièrement important d'identifier et d'impliquer les communautés et groupes d'intérêt, tels que les écoles, clubs, groupes de femmes ou chauffeur-euse-s de taxi. Les espaces publics, les médias et la technologies peuvent aider à cela. Servez-vous de la technologie pour diffuser rapidement des informations exactes sur les soins de santé et les services. Les prestataires de soins de santé secondaires et tertiaires sont souvent plus actif-ve-s dans les villes : augmentez leur capacité à fournir des soins de santé primaires. Impliquez-les dans les systèmes d'alerte et d'intervention précoce face aux maladies transmissibles, et renforcez leur capacité à fournir leurs services habituels.

→ À propos de l'engagement de la communauté, consulter : **l'Introduction au chapitre WASH** et **l'Introduction au Standard WASH 6 : WASH dans les épidémies et structures de soins**.

→ Pour l'orientation en milieu urbain, voir : **la section sur les Contextes urbains du chapitre Qu'est-ce que Sphère ?** et **l'Introduction au chapitre WASH** ainsi que **l'Introduction au chapitre sur la santé**.

3. Les besoins humains, et plus largement médicaux, des communautés affectées

→ Pour les populations affectées, les soins psychosociaux et palliatifs contribuent très fortement à renforcer leur sens de soi, d'appartenance et leur rétablissement psychologique. Voir à ce propos les **Standard 2.6 et 2.7 sur la santé**.

Tous les autres standards sur la santé du manuel Sphère demeurent pertinents. Ils concernent la santé sexuelle et reproductive, les maladies non transmissibles, les soins des blessures, la santé des enfants et d'autres thématiques encore. Le respect de ces standards doit perdurer, à la fois pour les populations affectées et au-delà. En Afrique de l'Ouest en 2014, de nombreux membres de personnel sanitaire ayant été mobilisés et déployés pour répondre à l'épidémie d'Ebola, d'autres services de soins de santé n'ont plus été assurés, faute de personnel. Ceci a causé de nombreux décès maternels, l'interruption de certaines vaccinations d'enfants qui ont entraîné des épidémies l'année suivante, et une interruption des soins pour les patient-e-s souffrant de maladies non transmissibles. Le nombre de décès dans ces régions et centres de soins abandonnés a été très élevé.

B. L'intervention médicale

Les chapitres WASH et Santé du manuel Sphère proposent une orientation quant à l'intervention médicale face au Coronavirus.

1. Chapitre WASH

Veillez utiliser la totalité des textes d'orientation de la section **Promotion de l'hygiène**, et notamment les Actions clés, Indicateurs clés et Notes d'orientation.

→ **le Standard 1.1 (Promotion de l'hygiène)** implique que *[L]es personnes connaissent les principaux risques de santé publique liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, et [qu']elles [puissent] prendre des mesures au niveau individuel, du foyer et de la communauté afin de réduire ces risques.*



→ **Le Standard 1.2 (Articles d'hygiène)** énonce que *[d]es articles adéquats pour l'hygiène, la santé, la dignité et le bien-être [doivent être] disponibles et utilisés par les personnes affectées.*

→ **Le Standard WASH 6 (WASH dans les structures de soins)** déclare : *Toutes les structures de soins respectent les standards minimums de WASH en matière de prévention et de lutte contre les infections, y compris pendant les épidémies.* Ce standard est directement applicable à la réponse au COVID-19, et doit être appliqué **dans sa totalité**. Il souligne, à nouveau, l'importance de la promotion de l'hygiène et du travail avec les communautés. Le diagramme ci-dessus propose un aperçu des actions clés relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène au niveau des communautés pendant une flambée d'épidémie. Des mesures spécifiques au COVID-19 doivent également être prises, notamment en lien avec **l'hygiène des mains**.

→ Pour les actions en lien avec la santé, consulter les **Standards 2.1.1 à 2.1.4 sur les maladies transmissibles** (voir ci-après).

2. Chapitre sur la santé

Le chapitre sur la santé renferme deux sections : i) les systèmes de santé et ii) les soins de santé essentiels.

i) Les systèmes de santé

Un système de santé opérationnel peut répondre à tous les besoins de soins de santé lors d'une crise afin que, même dans le cas d'une flambée épidémique à grande échelle, toutes les autres activités de soins puissent continuer. Le système de santé inclut tous les niveaux, des aidant-e-s dans les foyers aux agent-e-s de soins communautaires, dans le district, la région et le pays, sans oublier celles et ceux de l'armée et du secteur privé. Il est essentiel de comprendre l'impact d'une crise sur les systèmes sanitaires pour être en mesure de déterminer les priorités de l'intervention humanitaire.

L'ensemble de la section sur les systèmes de santé, avec ses cinq standards, est pertinent. Il convient de porter une attention particulière aux standards suivants :

→ **Le Standard 1.1 sur les systèmes de santé (Fourniture de services de santé)** inclut des Notes d'orientation sur la disponibilité, l'acceptabilité, l'accessibilité financière, les soins au niveau des communautés, les établissements sûrs et appropriés et la prévention et le contrôle des infections (PCI) ;

→ **Le Standard 1.2 sur les systèmes de santé (Personnel de santé)** inclut une Note d'orientation sur la qualité, soulignant l'importance de former le personnel de manière adaptée à une intervention donnée ;

→ **Le Standard 1.3 sur les systèmes de santé (Médicaments et dispositifs médicaux essentiels)** ; et

→ **Le Standard 1.5 sur les systèmes de santé (Informations médicales)**, qui renferme une section sur la surveillance de la santé, en lien avec le **Standard 2.1.2 sur les maladies transmissibles** (Surveillance, détection des flambées épidémiques et intervention précoce).

ii) Soins de santé essentiels – Section sur les maladies transmissibles

Les quatre standards de la section sur les maladies transmissibles (Standards 2.1.1 à 2.1.4 sur la santé) sont extrêmement pertinents. Ils couvrent la Prévention (2.1.1), la Surveillance, la détection des flambées épidémiques et l'intervention précoce (2.1.2), le Diagnostic et la gestion des cas (2.1.3) et la Préparation et l'intervention en cas de flambées épidémiques (2.1.4). Il convient de porter une attention particulière aux standards suivants :

→ **Le Standard 2.1.1 (Prévention)** : *Les personnes ont accès aux soins de santé et aux informations, ce qui empêche la propagation des maladies transmissibles.* Ce standard renvoie à l'engagement des communautés. Son Action clé 2 aborde les craintes et les rumeurs, renvoyant là encore à l'engagement et la compréhension des communautés. Toutes aussi importantes, ses Actions clés 4 et 5 couvrent les

mesures de prévention et de contrôle. Veuillez lire les Notes d'orientation sur les évaluations des risques, les mesures de prévention intersectorielles, la promotion de la santé et la vaccination (si son élaboration est en cours, aucun vaccin n'a, à ce jour, été approuvé) ;

→ **Le Standard 2.1.2 (Surveillance, détection des flambées épidémiques et intervention précoce) :** *Les systèmes de surveillance et de consignation permettent une détection précoce des flambées épidémiques et une intervention rapide.* Ce standard doit être pris en compte dans son intégralité. Il renvoie au Standard 1.5 sur les systèmes de santé (Informations médicales, voir ci-dessus) ;

→ **Le Standard 2.1.3 (Diagnostic et gestion des cas).** Ses Actions clés sont essentielles. Elles incluent la communication et les messages clairs (AC1), le recours aux protocoles standard de gestion des cas (AC2) et le fait de disposer d'une capacité adéquate de diagnostic et d'analyse en laboratoire (AC3). Veiller à ce que le traitement des personnes bénéficiant de soins à long terme ne soit pas interrompu est également souligné (AC4). Les Notes d'orientation de ce standard à retenir ici portent sur les protocoles de traitement, les infections respiratoires aiguës (pas besoin d'antibiotique pour les infections virales, à l'exception des infections bactériennes secondaires) et les tests en laboratoire ; et

→ **Le Standard 2.1.4 (Préparation et intervention en cas de flambées épidémiques).** Ses Actions clés incluent le plan de préparation et d'intervention (AC1), les mesures de contrôle (AC2), la capacité d'intervention et de logistique (AC3) et la coordination (AC4). Ses Notes d'orientation couvrent les plans de préparation et d'intervention, le contrôle des flambées épidémiques, le taux de létalité (toujours estimé à 2 % pour le COVID-19) et la prise en charge des enfants.

Sphère

Route de Ferney, 150 | Genève | Suisse

info@spherestandards.org

spherestandards.org/fr